



AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA

RÔLE 2027-2028-2029

Avis public vous est donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska pour le rôle triennal d'évaluation foncière concernant les années **2027-2028-2029**, celui-ci étant déposé au bureau de la présente municipalité le 11 septembre 2026. Toute personne peut en prendre connaissance au bureau municipal, durant les heures d'ouverture régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, l'avis est également donné à toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien, dont elle-même ou une autre personne, est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1^{er} mai 2027 (**au plus tard le 30 avril 2027**);
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé:

MRC d'Arthabaska
150 Notre-Dame Ouest
Victoriaville (Québec) G6P 1R9

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué, ou sur le site web de la MRC d'Arthabaska à l'adresse suivante : [Demande de révision à l'égard du rôle d'évaluation foncière](#).
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 137 de la MRC d'Arthabaska et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Christophe d'Arthabaska, ce 21^e jour de septembre 2026.

Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale & Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

OBJET: **Avis public du dépôt de rôle d'évaluation foncière de la
Municipalité de Saint-Christophe d'Arthabaska pour le rôle 2027-
2028-2029**

Je, soussigné(e), **KATHERINE BEAUDOIN**, directeur général et greffier-trésorier ou directrice générale et greffière-trésorière de la **MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE D'ARTHABASKA**, demeurant à **WARWICK**, certifie sous déclaration solennelle avoir publié l'avis public ci-joint en le publiant sur le site Internet de la municipalité le 21 septembre 2026, le tout conformément au règlement 079-2021.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 21^e jour de septembre 2026.



Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale & Greffière-trésorière